

Ablon-sur-Seine

Alfortville

Arcueil

Athis-Mons

Boissy-Saint-Léger

Bonneuil-sur-Marne

Bry-sur-Marne

Cachan

Champigny-sur-Marne

Charenton-le-Pont

Chennevières-sur-Marne

Chevilly-Larue

Choisy-le-Roi

Créteil

Fontenay-sous-Bois

Fresnes

Gentilly

L'Haÿ-les-Roses

Ivry-sur-Seine

Joinville-le-Pont

Juvisy-sur-Orge

Le Kremlin-Bicêtre

Limeil-Brévannes

Maisons-Alfort

Mandres-les-Roses

Marolles-en-Brie

Morangis

Nogent-sur-Marne

Noisieu

Orly

Ormesson-sur-Marne

Paray-Vieille-Poste

Périgny-sur-Yerres

Le Perreux-sur-Marne

Le Plessis-Trévis

La Queue-en-Brie

Rungis

Saint-Mandé

Saint-Maur-des-Fossés

Saint-Maurice

Santeny

Sucy-en-Brie

Savigny-sur-Orge

Thiais

Valenton

Villecresnes

Villejuif

Viry-Chatillon

Villeneuve-le-Roi

Villeneuve-Saint-Georges

Villiers-sur-Marne

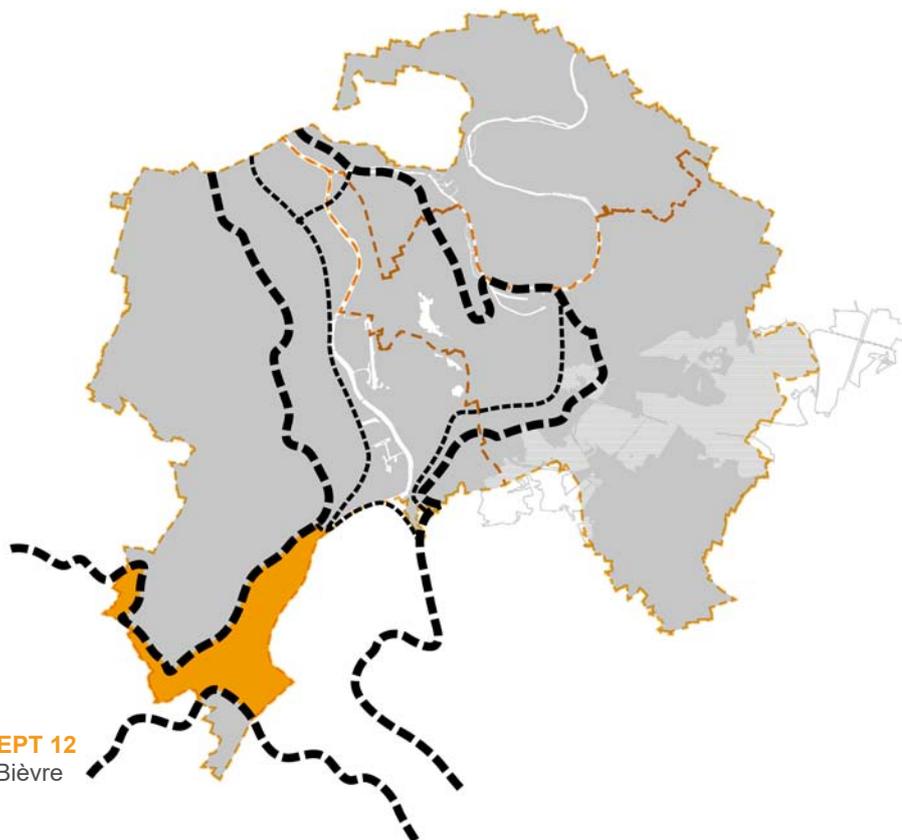
Vincennes

Vitry-sur-Seine

Unité 3.5 La vallée de l'Orge

La vallée de l'Orge est marquée par la confluence de l'Yvette qui se jette dans l'Orge. Cette dernière se subdivise à son tour en deux bras pour aller rejoindre la Seine. Cette petite vallée marque une coupure entre deux coteaux abrupts qui l'encadrent. L'eau y est venue creuser son chemin, buttant contre le grès du plateau de Longboyau. Ce resserrement topographique s'évase vers la Seine. Les coteaux opposés s'éloignent et s'ouvrent sur une plaine humide, forestière et agricole.

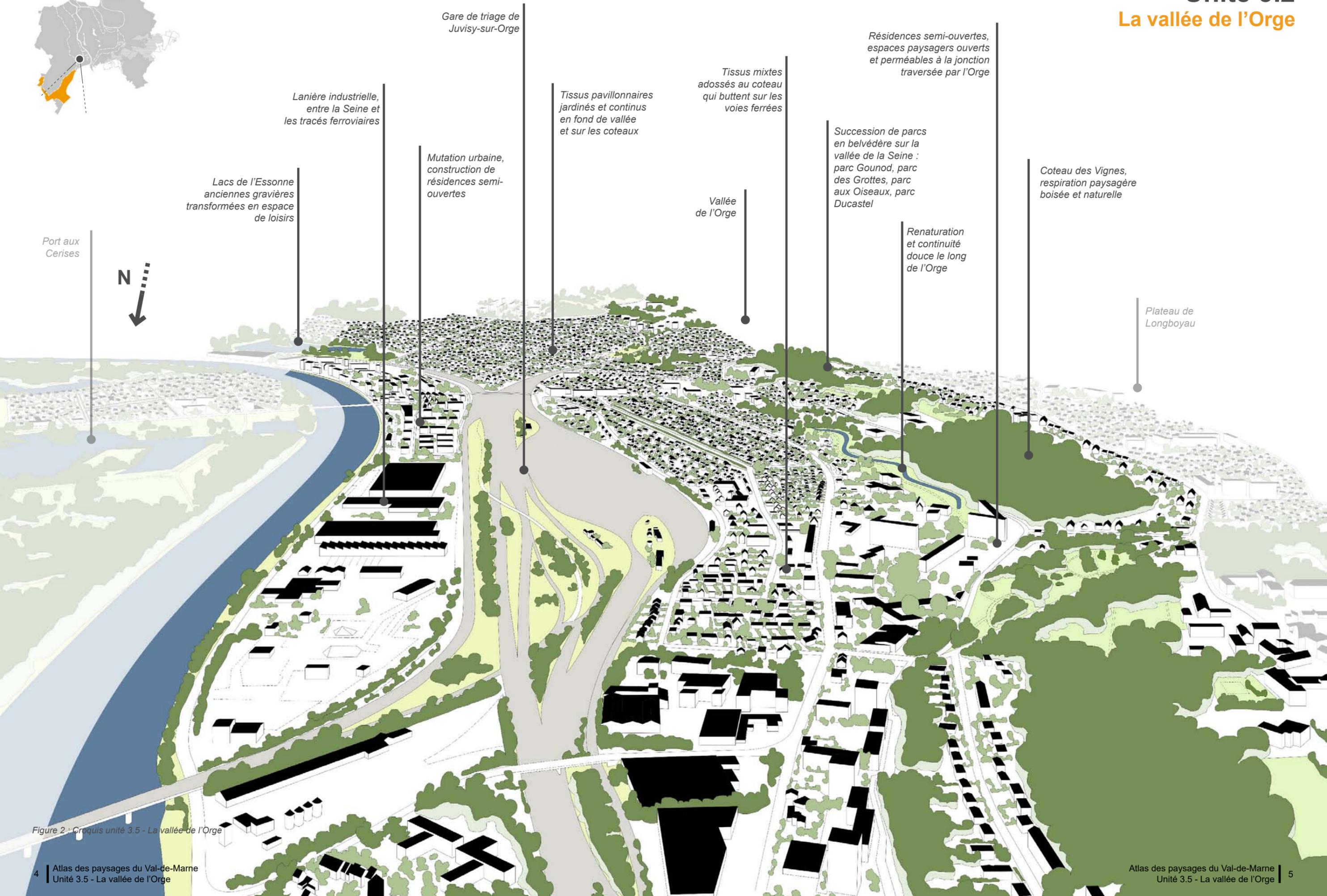
Une ambiance jardinée résidentielle domine ces paysages en balcon sur la vallée. Les faisceaux ferroviaires, les axes routiers et les activités industrielles en bord de fleuve désolidarisent la Seine du territoire. L'Orge renaturée et parfois insoupçonnée forme une respiration paysagère dans le territoire.



5 communes sur l'EPT 12
Grand-Orly Seine Bièvre

Unité 3.2

La vallée de l'Orge



Gare de triage de Juvisy-sur-Orge

Lanière industrielle, entre la Seine et les tracés ferroviaires

Lacs de l'Essonne anciennes gravières transformées en espace de loisirs

Port aux Cerises



Mutation urbaine, construction de résidences semi-ouvertes

Tissus pavillonnaires jardinés et continus en fond de vallée et sur les coteaux

Tissus mixtes adossés au coteau qui buttent sur les voies ferrées

Vallée de l'Orge

Résidences semi-ouvertes, espaces paysagers ouverts et perméables à la jonction traversée par l'Orge

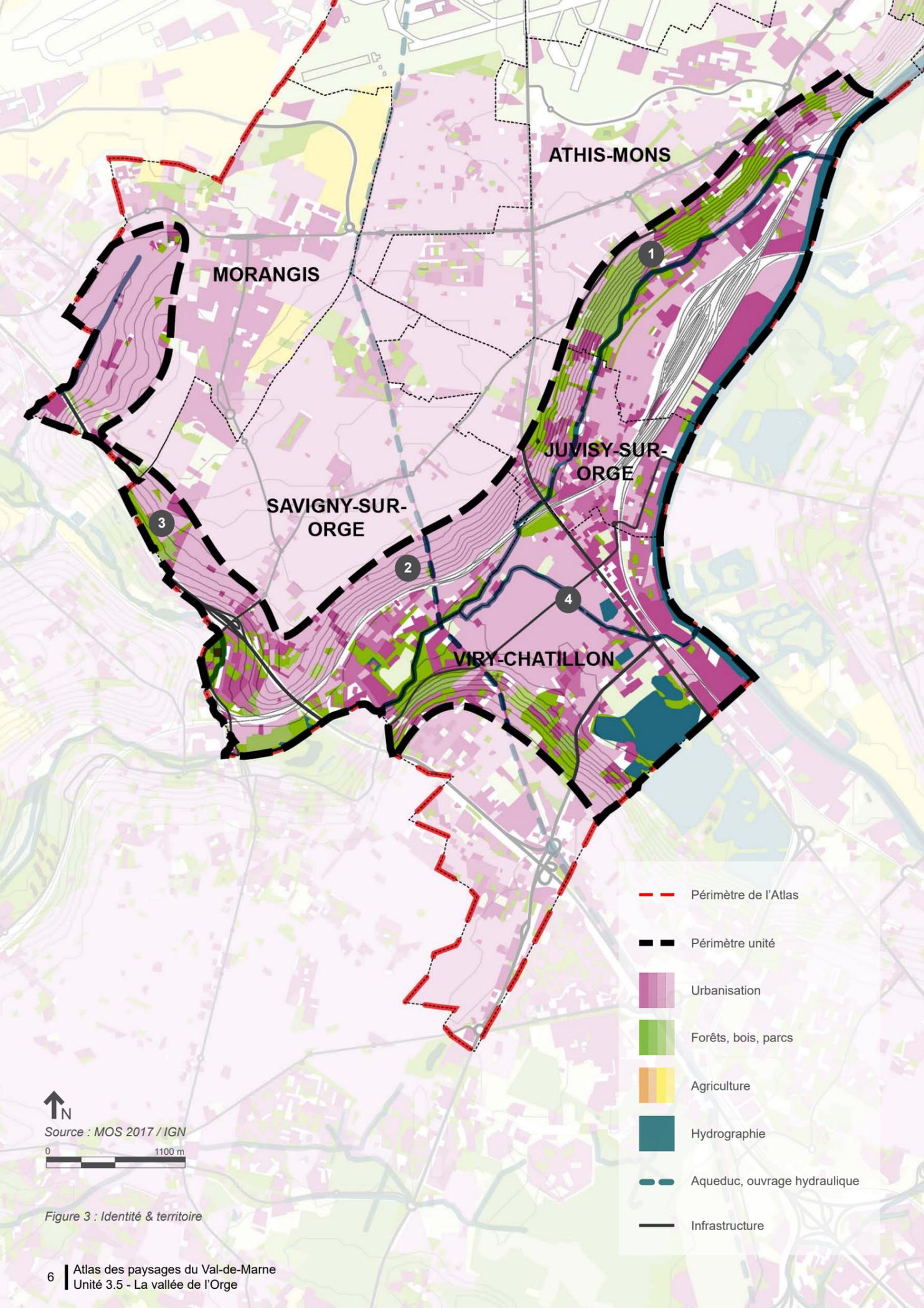
Succession de parcs en belvédère sur la vallée de la Seine : parc Gounod, parc des Grottes, parc aux Oiseaux, parc Ducastel

Renaturation et continuité douce le long de l'Orge

Coteau des Vignes, respiration paysagère boisée et naturelle

Plateau de Longboyau

Figure 2 : Croquis unité 3.5 - La vallée de l'Orge



La vallée de l'Orge et sa confluence avec la Seine présentent une des ambiances les plus contrastées du territoire de l'Atlas. Elles résultent de la combinaison de plusieurs facteurs : une topographie très marquée par quatre orientations de versants tous abrupts, des implantations du bâti parfois en lanière parfois en nappe, des arbres en boisement, en alignement ou isolés, tout associé à la présence de l'eau (rivière, fleuve, aqueduc, plan d'eau etc.)

1 Le versant oriental tourné vers la Seine

Composé de lanières successives parallèles à la pente, le coteau de l'Orge est prolongé par une plaine subdivisée par un large faisceau ferroviaire qui s'adosse à la Seine. Du haut vers le bas, les boisements sur le coteau se diluent dans une succession de bandes pavillonnaires qui se glissent de part et d'autre de la rivière et buttent sur la voie ferrée. Une bande d'habitats mixtes qui va de la maison individuelle à l'industrie, desservie par le Quai de l'Orge, longe la Seine.

L'Orge souligne discrètement le pied de coteau. Elle est accompagnée de parcours, de promenades et de ripisylves d'épaisseurs variables qui constituent des espaces de redécouverte de la nature. A l'image de son tracé discret, il se jette dans la Seine par le biais de petits ouvrages hydrauliques.

2 Deux versants opposés entre Seine et Orge

Si la forte pente est semblable sur les deux rives de la vallée, deux visages s'opposent. Le versant nord (orienté vers le sud)

à Savigny-sur-Orge est intégralement investi par un tissu d'habitat pavillonnaire. Le versant sud (orienté vers le nord) à Viry-Chatillon accueille des quartiers de grands ensembles et présente une silhouette de coteau boisé ponctué de tours d'immeubles. Successivement, les passages de la N7, de l'aqueduc de la Vanne et de l'autoroute du soleil A6 qui franchissent la vallée révèlent les coteaux opposés (lignes infrastructurelles reliant deux versants opposés).

3 Le versant occidental, vers l'Yvette

Ce coteau chahuté par d'importants dénivelés, orientés vers la Beauce à l'ouest, marque la fin du plateau de Longboyau. L'Yvette et ses multiples bras dessinent un lien paysager entre la Bièvre et la Seine. Cette vallée est marquée par le passage en saillie de l'A6 à flanc de coteau qui impacte fortement le paysage hétéroclite des versants nord sur lesquels s'amoncellent des opérations immobilières individuels tardivement construits. Sur les derniers terrains restants en pente, une succession d'opérations immobilières marque les époques (configurations et typologies caractéristiques) à l'instar du quartier du Grand Vaux dont les barres et les tours émergent le long de l'autoroute.

4 Fond de vallée verdoyant et plaine basse

Le tracé de l'Orge et les espaces de plaine attenants sont ponctués d'espaces de nature plus ou moins jardinés comme au parc du Château à Savigny-sur-Orge, celui de Morsang-sur-Orge et par de grandes nappes de logements individuels.

Malgré une omniprésence de l'habitat et le passage de grands tracés infrastructurels, une ambiance plus intimiste ressort. Elle est liée à la typologie plus ancienne des habitations au creux de la vallée. Les anciens tracés des allées accompagnants des domaines (par exemple ancien château de Savigny-sur-Orge et actuel lycée JB Corot) sont marqués par des alignements d'arbres (tilleuls) et se prolongent dans les nouveaux lotissements. Ils structurent la ville et les déplacements à l'échelle des quartiers.

A la rencontre avec la vallée de la Seine, la plaine de l'Orge s'évase. Une grande nappe pavillonnaire quadrillée reprend les mêmes codes d'aménagement que ceux du plateau ou des quartiers ouvriers des anciennes sablières remblayées. Elle prend place en partie sur les terrains du Parc Aviation à Viry-Chatillon, premier aéroport organisé au monde, qui a été intégralement loti après les inondations de 1910. Il ne reste que de rares reliques (messes et bassin pour les hydravions).

En s'approchant de la Seine, la N7 marque une césure brutale accentuée par les zones d'activités implantées tout le long de la route. Ces dernières éclipsent la présence de l'Orge, des lacs et de la Seine. Les bords de Seine accueillant encore de l'industrie à certains endroits deviennent plus urbains en remontant vers le nord. Les mutations urbaines à l'oeuvre tentent de retisser des liens avec le fleuve.



Juvisy-sur-Orge : Pont des Belles Fontaines, vue sur la vallée de l'Orge depuis la N7

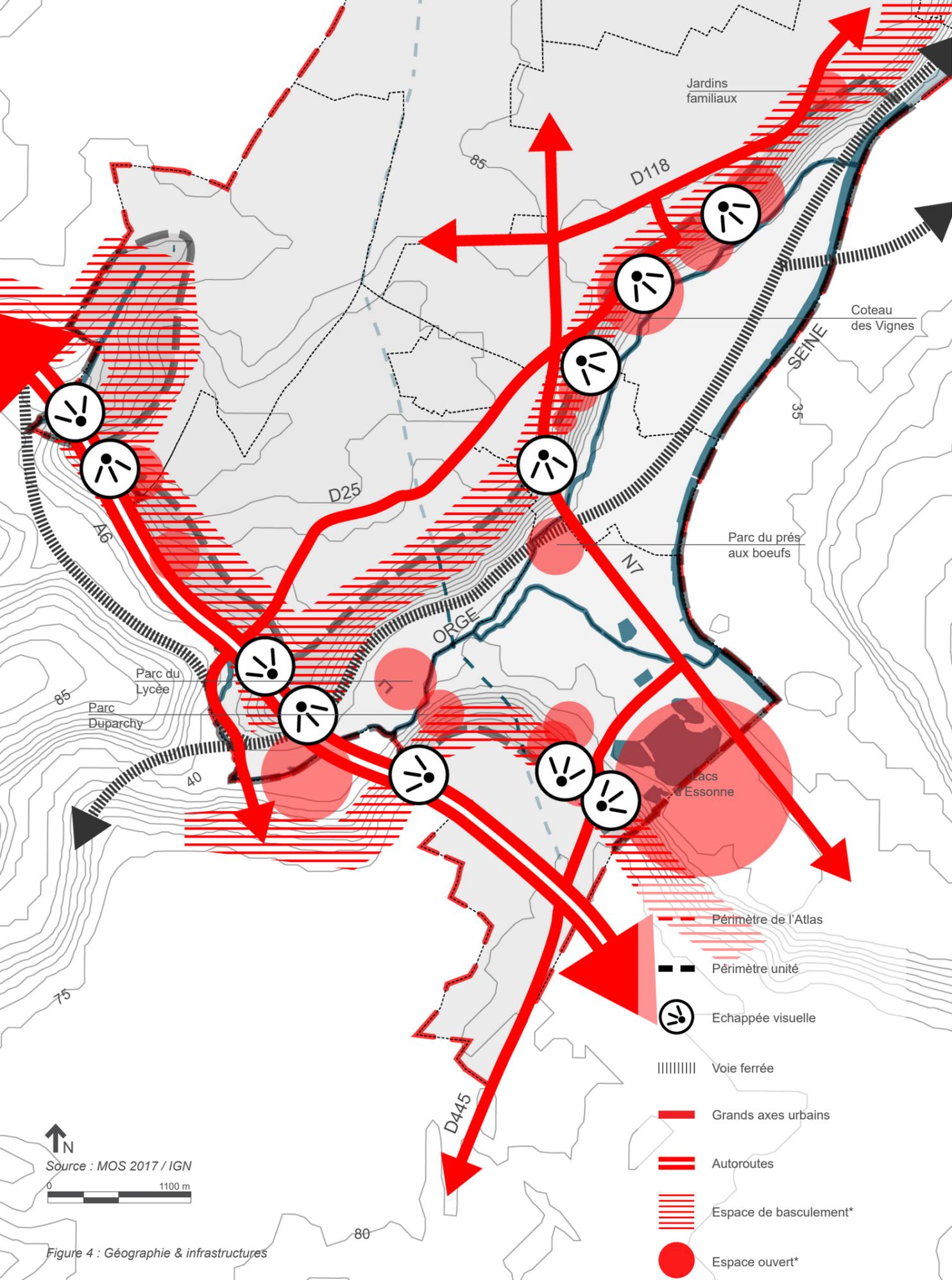
Synthèse

Les grandes infrastructures territoriales qui traversent la vallée de l'Orge l'impactent fortement. Ils ont déterminé les différentes manières d'y habiter. L'urbanisation continue et disparate, principalement composée de tissus d'habitats individuels, présente des typomorphologies* adaptées au relief. L'Yvette, l'Orge, la Seine et la présence de l'eau en toile de fond restent discrètes dans la ville

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Des coteaux, des rivières et un fleuve : plis et replis
Des césures infrastructurelles impactantes et un aqueduc dérobé



L'alternance des coteaux pentus, le fond de la vallée et la plaine basse composent le socle géographique de cette unité paysagère.

Les grandes infrastructures et l'implantation du bâti se sont appuyées sur des logiques topographiques. Ainsi les voies de chemin de fer ont su exploiter le relief en adaptant leurs tracés tandis que les infrastructures routières ont imposé leur logique technique à l'instar du tracé droit de la N7 dans la pente et de l'autoroute A6 qui enjambe la vallée.

La variété des tissus urbains résulte à la fois des époques d'aménagement et des opportunités foncières. Les habitations en bande sur les coteaux, en étoile dans la plaine, en enclave sur les espaces de basculement, génèrent un sentiment de confusion dans lequel il est difficile de se repérer.

Une organisation viaire binaire

Entre grande route d'envergure nationale (N7, A6) et petite rue résidentielle ou pavillonnaire, il n'existe aucun espace de transition. On passe ainsi en quelques mètres d'une ambiance routière, bruyante et passagère, à une atmosphère paisible de quartier résidentiel (malgré les sonorités urbaines des avions qui persistent). Cette rupture d'échelle est notamment perceptible dans les jardins à proximité immédiate de l'autoroute ou des voies ferrées.

Sur les coteaux, la trame viaire des quartiers s'adapte à la topographie. Elle prend des formes parfois sinueuses des courbes de niveau pour épouser la pente.

Dans le fond de vallée le dessin viaire reste le plus souvent géométrique et tramé. Le gabarit des voies homogènes s'accompagne d'un manque de hiérarchie.

L'eau à distance

Les différents points de passage sur l'eau restent très discrets et il n'est pas toujours aisé de percevoir la présence de l'Orge. Outre la minéralisation des rives que la renaturation de berges tente d'effacer sur les tronçons les moins urbanisés, la ville s'est aménagée en tournant le dos à la rivière. Le tracé de l'Orge en arrière-plan n'est absolument pas révélé tout comme les deux points de confluence avec la Seine.

L'accès aux lacs reste confidentiel sans qu'aucune des ambiances de ces paysages lacustres ne transparaisse dans les aménagements depuis la N7. Cependant, du côté du coteau en surplomb, les jardins en pente et les ripisylves forment le plus souvent un cadre paysager de qualité.

Les quais de Seine alternent entre industrie, activité tertiaire, habitat collectif et individuel. L'ensemble des aménagements répondent à des logiques fonctionnelles sans harmonie ni promenade.

L'aqueduc de la Vanne

Cette infrastructure linéaire et historique, dessine une grande ligne dans l'organisation urbaine et viaire de la vallée. Pensé par endroit comme une voie verte, la plupart du temps, l'aqueduc est traité en simple accotement enherbé comme par exemple à l'arrière des quartiers sur le coteau nord ou encore le long des rues qui le longent sur le coteau sud.

Ses aménagements sont le plus souvent réduits à un engazonnement et ne suffisent pas à le mettre en valeur.

Richesses

Des échappées visuelles qui ménagent des vues lointaines souvent insoupçonnées le long de l'aqueduc (voie verte), depuis les venelles, les sentes et les rues qui gravissent le coteau
La proximité de l'eau, des dynamiques de renaturation des berges et des usages associés et adaptés (Orge, lacs, Seine)
Une desserte du territoire multimodal dans une configuration topographique complexe
Une diversité d'ambiances de paysage liée à une géographie faite de plis et replis

Faiblesses

Un manque de hiérarchie des tracés viaires pavillonnaires et des transitions brutales avec les grandes infrastructures
Une tendance à l'isolement des opérations de densification par leurs modes opératoires et une fermeture des paysages
Des rives et un bord de Seine généralement réduits à des logiques monofonctionnelles
Un tissu urbain qui tourne le dos à la rivière

Problématiques

L'accès et la relation à l'eau, élément quotidien du cadre de vie

La N7, un boulevard urbain à l'échelle de la ville, révélateur du territoire traversé

La prise en compte du contexte dans les nouvelles opérations de constructions pour une meilleure articulation et une couture adaptées aux caractéristiques des quartiers et des paysages alentours



Viry-Chatillon :
Voie verte de l'Aqueduc de la Vanne

Source : MOS 2017 / IGN

0 1100 m

Figure 4 : Géographie & infrastructures

Valeurs clés des paysages

Typologies urbaines

Quatre grandes configurations urbaines
Un habitat individuel type pavillonnaire dominant



1 Viry-Chatillon :
Centre-bourg ancien



2 Juvisy-sur-Orge :
Centre-ville commerçant



3 Savigny-sur-Orge :
Ancien domaine - Lycée JB Corot



4 Viry-Chatillon :
Grands ensembles



5 Athis-Mons :
Résidence ouverte



6 Juvisy-sur-Orge :
Résidences semi-ouvertes



7 Savigny-sur-Orge :
Tissu pavillonnaire dans la pente



8 Savigny-sur-Orge :
Tissu pavillonnaire dans la pente



9 Viry-Chatillon :
Tissu pavillonnaire dans la plaine



10 Morangis :
Tissu pavillonnaire jardiné



11 Viry-Chatillon :
Tissu industriel



12 Juvisy-sur-Orge :
N7, Franchissement de l'Orge

Une vallée habitée

La vallée de l'Orge est occupée majoritairement par de l'habitat individuel. Le manque de structuration et de transition des quartiers se traduit par des configurations urbaines différentes. Ces tissus urbains d'apparence homogène affichent des nuances visibles que ce soit dans leurs dimensions, leurs matérialités ou encore l'implantation du bâti dans la parcelle.

Dans ce contexte, la présence de l'eau et l'aqueduc de la Vanne dessinent des liens ténus entre la ville et le territoire. D'ordinaire relégués au second plan, ils connectent les espaces urbanisés des coteaux et des vallées.

Un coteau occupé par une succession de pavillons

(Photographies n° 7, 8 et 9)
Les différentes orientations des coteaux composent chacune une configuration urbaine distincte. Ainsi, même si l'habitat individuel reste majoritaire sur le territoire de l'unité, les quartiers prennent des ambiances spécifiques.

Sur le versant ouest de la Seine, entre deux massifs boisés (parcs et bois), ponctué de quelques équipements, un tissu de maisons cosues et bourgeoises est installé dans des jardins en lanrière, en balcon sur la vallée de la Seine. Un maillage de rues sinueuses épouse la pente et suit les courbes altimétriques pour desservir chaque parcelle.

Cette même typologie urbaine se retrouve sur le versant nord de la vallée de l'Orge (orienté sud), mais de façon plus géométrique et systématique, avec des rues droites, rectilignes, soit parallèles soit perpendiculaires à la pente.

Un coteau habité ponctué de barres et de tours

(Photographies n° 4 et 5)
Sur le versant sud de l'Orge, des quartiers de grands ensembles ont investi le rebord du plateau et les pentes des coteaux. L'ourlet boisé qui se retourne sur la vallée de la Seine est ponctué de barres et de tours qui émergent de la canopée et constituent des points de repères dans le paysage en révélant la géographie du site.

Sur les coteaux au nord, on retrouve quelques poches de logements collectifs refermés sur eux-mêmes. Par exemple à Athis-Mons, en terrasse, ou à Savigny-sur-Orge en belvédère sur la vallée (quartier Grand Vaux), les quartiers de grands ensembles sont ceinturés par le passage de la voie ferrée.

Un fond de vallée encombré de l'Orge à la Seine

(Photographie n° 11)
Un tissu plus ancien s'égrène de part et d'autre de la voie de chemin de fer et de

l'Orge. Le long de la rivière, des quartiers de barres et de tours de taille modeste sont ponctués d'équipements (écoles) et s'accompagnent d'opérations récentes, le tout dans une mixité de formes, de hauteurs et d'implantations.

La plaine basse, régulièrement inondée, a été urbanisée plus tardivement. Au début du 20ème siècle s'implante un terrain d'aviation support des premiers meetings aériens (Port Aviation). Il est prisé par les Parisiens grâce à son accessibilité facilitée par le train. Abandonné entre 1910 et 1917 au profit des terrains moins contraignants du plateau d'Orly, délaissé par les exploitants de sable, le site est recouvert de lotissements protégés des inondations par la canalisation de l'Orge en 1932.

Les maisons sont construites au milieu du terrain en laissant à l'avant un jardinet. La végétation déborde sur l'espace public et habille le quadrillage des rues rectilignes.

Zones industrielles et commerciales

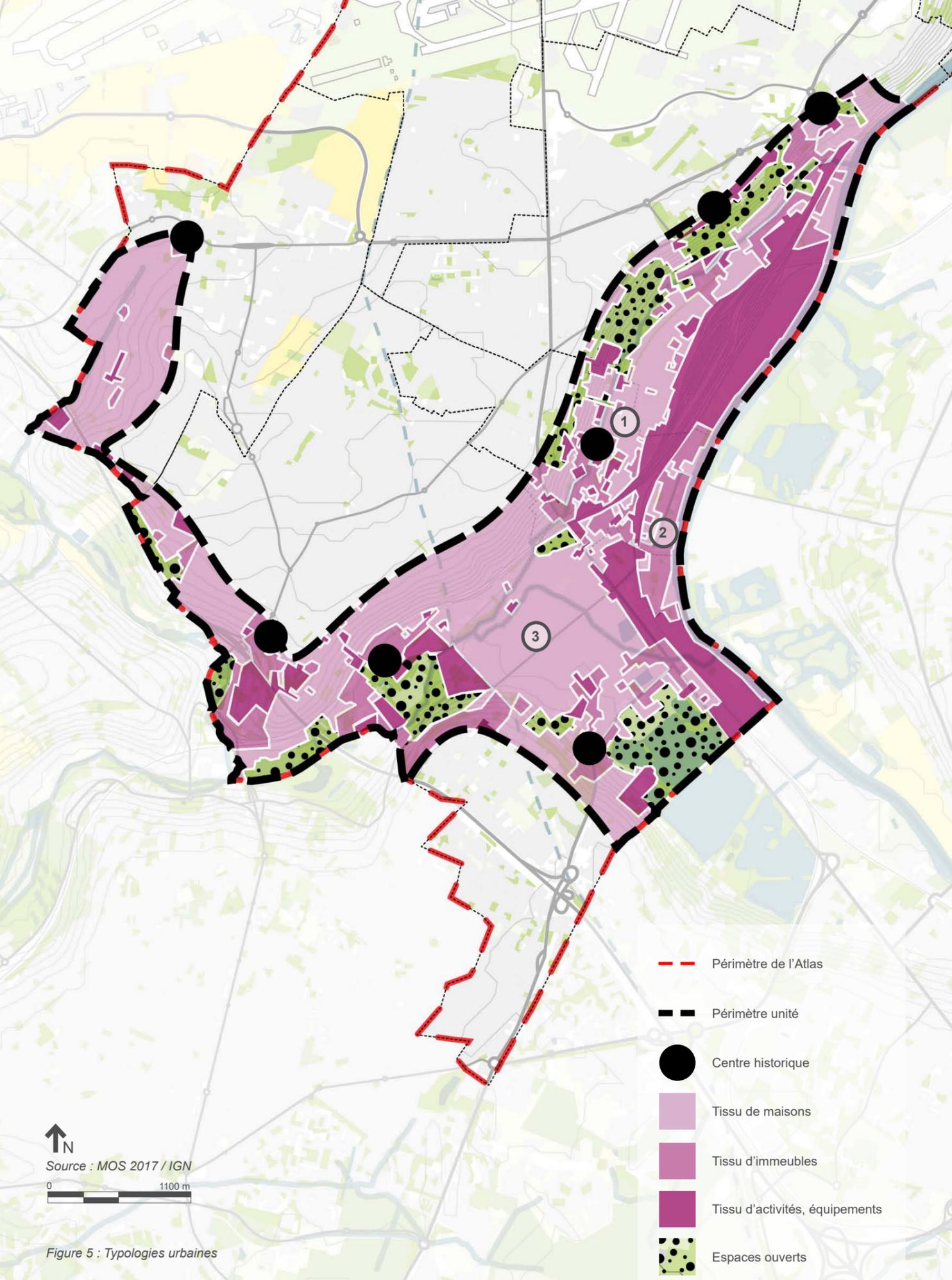
Dans le prolongement des quais industriels de la Seine, ponctué de quelques poches d'habitat, un continuum de bâtiments commerciaux et artisanaux a investi les abords de la N7 qui s'étend jusqu'au pied de coteau.

L'ambiance routière prédomine avec son cortège d'équipement : trémies pour les passages souterrains, largeur des voies, panneaux routiers et publicitaires, stationnements.

Au bord de l'eau

(Photographie n° 11)
Le long de la Seine, sur la partie sud, l'accès à l'eau est privativé par endroit par l'industrie ; plus au nord, des aménagements de quais font écho à des immeubles collectifs récents dont les aménagements n'ont pas su saisir l'occasion de constituer des perméabilités urbaines en lien direct avec les quais de Seine.

Une partie des lacs de l'Essonne est dans le périmètre de l'Atlas, mais il est noté que le reste des étangs sur Grigny appartient à la commune de Viry-Chatillon et sont gérés par la régie des eaux des lacs.



Valeurs clés des paysages Typomorphologie*

Un assemblage d'habitats pavillonnaires nuancés
Des quartiers d'habitats collectifs et une Seine industrialisée



1

1- Tissus hérités du passé agricole composés :
- de centres-bourgs anciens et villageois
- de châteaux et de domaines
- de petits équipements dans la ville



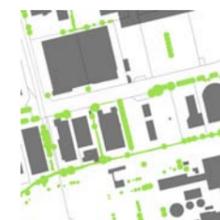
2

2- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus composés :
- de quartiers de grands ensembles
- de résidences semi-ouvertes



3

3- Tissus de maisons individuelles, composés :
- de maisons groupées et accolées
- de quartiers pavillonnaires en bande ou en étoile



4

4- Tissus d'activités et d'équipements composés :
- de zones industrielles et artisanales
- de zones d'activités commerciales et tertiaires

5- Bâtiments identitaires
- bâtiments repères et patrimoniaux

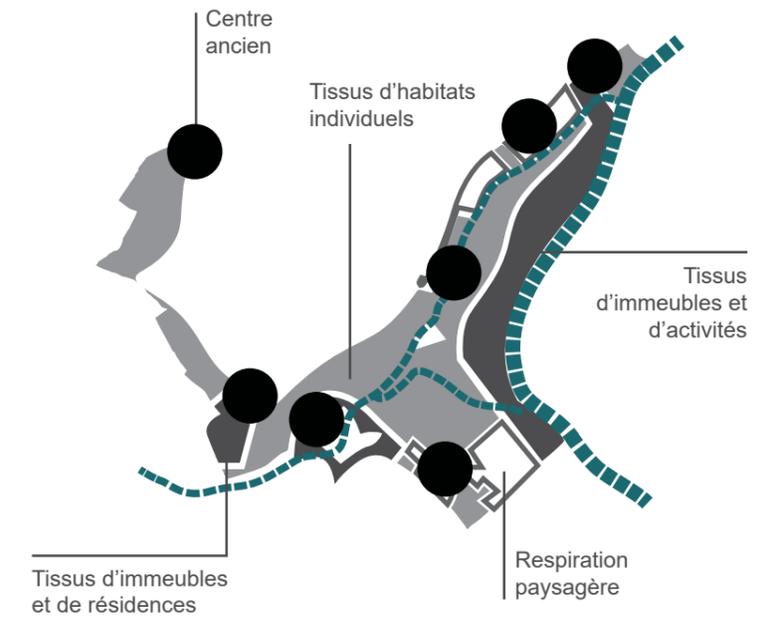


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies

Les différents quartiers pavillonnaires qui nappent les coteaux et la vallée prennent des allures distinctes suivant leur situation en affichant des typomorphologies variées : taille des parcelles, implantations du bâti, vue sur les grands paysages, trame viaire quadrillée, réseaux de sentes et de venelles, espaces publics en balcon sur la vallée etc.

Des quartiers de grands ensembles parsemés dans le territoire s'implantent en fond de vallée et sur les coteaux boisés au sud de l'Orge. Les bords de Seine industrialisés dédoublés par les voies ferrées font l'objet de mutations urbaines.

Richesses

Des ambiances variées et paisibles de quartiers résidentiels, avec une orientation plein sud en lien avec la géographie
Des sentes et des venelles qui permettent de franchir la pente et de relier les quartiers aux centres urbains
Des rives de cours d'eau et des lacs habités

Faiblesses

Un ensemble de résidences et de zones d'activités continues qui isolent la Seine du territoire
Un manque d'espaces publics fédérateurs
Des ruptures fortes dans le territoire : autoroute A6, tracé de la N7 et voies ferrées

Problématiques

La présence de l'eau et des coteaux dans le territoire au cœur du cadre de vie

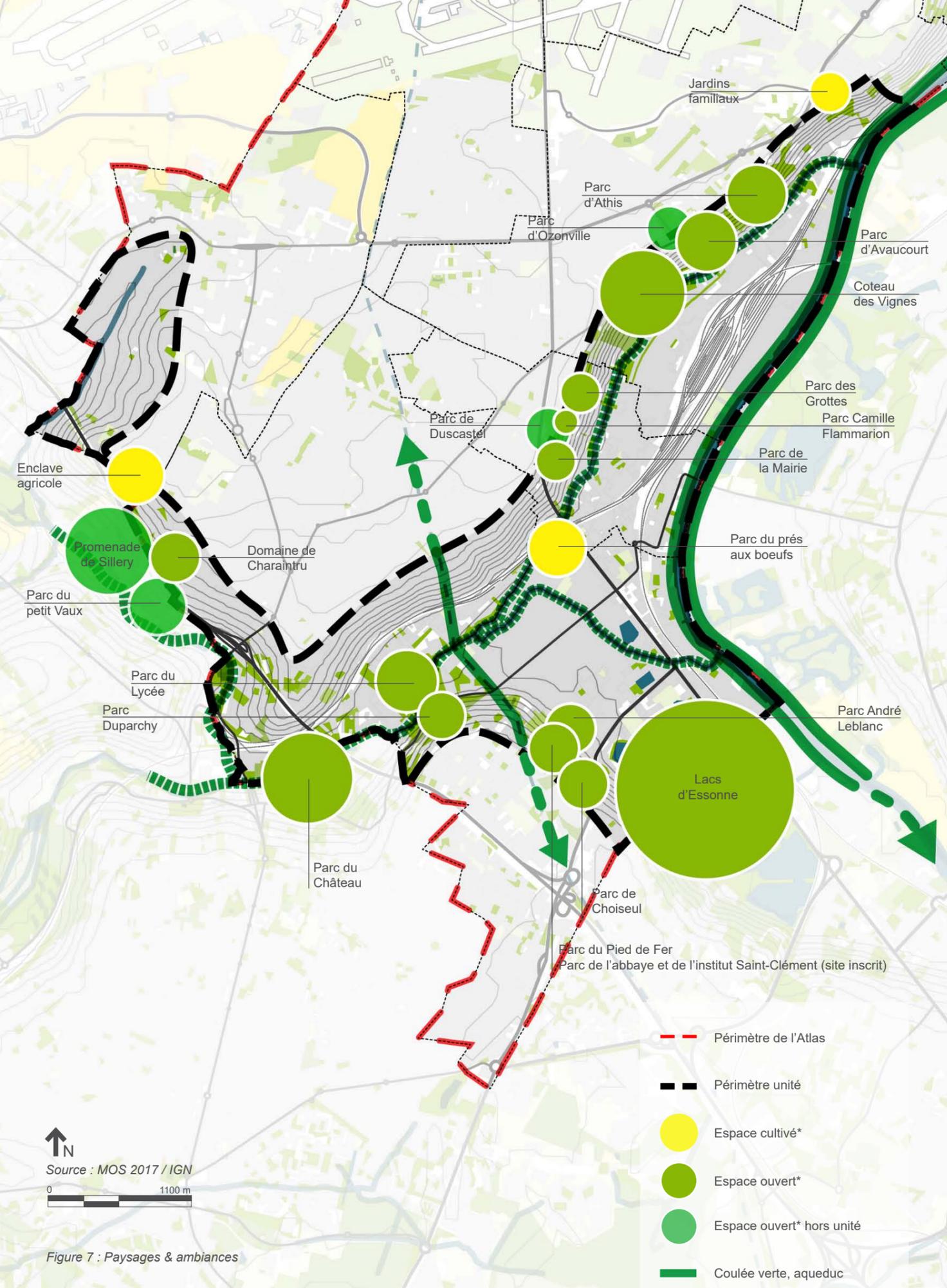
La réappropriation de l'aqueduc en lien avec les quartiers environnants

La diversification des tissus de maisons individuelles

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

Une ponctuation de petits bois et de parcs
Des respirations paysagères isolées les unes des autres



Source : MOS 2017 / IGN
0 1100 m

Figure 7 : Paysages & ambiances

La présence végétale dans la vallée de l'Orge se singularise par une répartition propre à chaque configuration topographique : les coteaux, le fond de vallée et les bords de l'eau. Le tracé de l'aqueduc dessine une ligne enherbée qui traverse toutes ces configurations.

Dans tous les espaces de nature, la strate arborée quelle que soit sa situation donne une atmosphère verdoyante générale malgré les nombreux espaces techniques (infrastructures notamment) et des rues de quartiers très minéralisées avec peu d'arbres d'alignement.

Bois et bosquets

Largement dominés par l'arbre, les massifs boisés se situent principalement sur les coteaux. Sur le coteau au nord de la vallée de l'Orge, les parcs et les déclivités ont résisté à la pression urbaine. Parfois réservoirs de biodiversité, parfois espaces pédagogiques et de promenade ou encore lieux de détente, ils forment un ensemble végétalisé continu fragile. Sur le coteau sud, les boisements plus aménagés sont ponctués de tours et de barres d'habitations. Dans les deux configurations, ils accueillent des usages de proximité en relation directe avec les habitants.

Parcs et domaines

De façon plus parcimonieuse, quelques parcs hérités d'anciens châteaux sont disséminés dans la ville comme le Parc André Leblanc à l'arrière de la mairie de Viry-Chatillon (accessible au public), le Jardin de la biodiversité et le parc du Piédefer (médiathèque) qui sont clos de murs. Le parc Ducastel propose la même configuration autour de la mairie de Juvisy-sur-Orge.

D'autres petits parcs et squares ponctuent les quartiers pavillonnaires sur le coteau ouest alors que le coteau nord ne compte que sur la végétation des jardins privés.

L'aqueduc de la Vanne

Son passage sur le territoire se formalise par une grande tranchée dans le tissu urbain. Une voie verte emprunte son tracé et lui donne corps dans le cadre de vie (par un usage), même si les tissus alentours donnent encore l'impression de lui tourner le dos. Les ouvrages d'art qui l'accompagnent donnent à lire la géographie en marquant la bascule en rebords de plateau.

Les rives de l'Orge

Ces espaces plus confidentiels font l'objet d'une attention particulière par leur renaturation qui est en cours. Ils sont reliés en différents points à la ville comme au le parc du lycée Corot et Duparchy, ou encore l'écopâturage des Prés aux Bœufs. Un cheminement longe l'Orge et de cette façon, la connecte aux tissus habités. Canalisée dans les tissus pavillonnaires, elle est réduite à son plus simple appareil et se fait discrète à l'instar de ses deux confluences avec la Seine. Les rives bétonnées sont surmontées de clôtures de jardins privés qui lui tournent le dos.

Jardins vivriers

Ces lieux de taille modeste s'insèrent dans des interstices urbains en haut de coteau à Athis-Mons, au droit des voies ferrées à Savigny-sur-Orge et le long de la rivière à Viry-Chatillon. Leur qualité première tient dans l'ambiance champêtre qu'ils proposent.

Les quais de Seine

L'arpentage des quais de Seine présente une série de vues sur la rive opposée alternant espaces arborés (darses) et agricoles. Des ambiances nuancées se succèdent, allant de l'industrie qui rompt la continuité de passages comme sur les quais du port de Viry-Chatillon, aux quais plus urbains à Juvisy-sur-Orge en accès libre.



Athis-Mons :
Confluence de l'Orge et de la Seine

Richesses

Une ambiance végétale prégnante quels que soient les tissus dans les espaces privés et publics sous la forme de boisements, bosquets, ripisylves, coteaux, plaines basses et fonds
Des ripisylves en cours de réinstallation par la renaturation des berges, la désimperméabilisation des sols, l'aménagement de zones de refuge (milieux)
Quelques alignements d'arbres majestueux soulignent la N7 et d'autres de plus petites tailles accompagnent les rues pavillonnaires et le passage de l'aqueduc

Faiblesses

Des espaces publics traversés au quotidien qui peinent à fédérer des usages de rencontres, de partage
Un risque de fermeture du coteau et des vues lointaines

Problématiques

La végétalisation et la désimperméabilisation des sols de l'espace public et sa végétalisation

Les îlots de fraîcheur dans la vallée à conforter

L'identité jardinée du coteau, outil de composition de la densification

L'aqueduc patrimonial : un tracé d'épaisseur variable, végétalisé dans le tissu urbain

Valeurs clés des paysages

Nature & végétation

Une nature éparpillée et des configurations diverses
Des continuités vertes à conforter

La nature dans la vallée de l'Orge : une présence végétale morcelée

Dans les espaces publics, la juxtaposition de motifs paysagers, foisonnement hétérogène de présence de la nature, reflète la grande diversité d'ambiances que l'on rencontre dans la vallée de l'Orge. Jardinée comme libre, la végétation et plus spécifiquement la strate arborée donne l'impression d'être mise au second plan.

Les petits boisements irrégulièrement répartis sur les coteaux, les alignements d'arbres principalement dans la plaine basse et en fond de vallée, les ripisylves discontinues le long de l'Orge, de la Seine et des plans d'eau, l'aqueduc en pointillé, forment un ensemble d'espaces fragmentés, égrainés dans le territoire.

La présence végétale est plus homogène pour ce qui est des jardins privés qui donnent notamment à tous les quartiers de maisons individuelles un caractère de villégiature. Conjointement, les espaces ouverts et perméables des quelques grands ensembles ont un peuplement généreux d'arbres de haut jet qui donnent l'impression d'habiter dans un parc.

La nature dans les espaces publics reste cependant très maîtrisée, contrainte et parfois artificielle (plantations hors sol) pour ne pas gêner les usages, les réseaux ou pour que les espaces publics restent faciles à gérer.

Quelle place donner à la nature dans la vallée de l'Orge ?

Sur les coteaux, un travail de réappropriation de la nature se conjugue avec la protection et le confortement des peuplements existants avec lesquels il faut composer. Dans la plaine basse et en fond de vallée, l'arbre d'alignement mais aussi en haut jet doit devenir un dispositif propre aux espaces publics de repérage et de hiérarchisation, notamment sur les axes et les rues structurantes. Par exemple, le réaménagement de la N7 ancienne route royale, se doit d'être un marqueur de recomposition urbaine et paysagère.

Les jardins, espaces naturels (même résiduels), espaces ouverts et collectifs

etc. ont tous un rôle à jouer pour confirmer cette impression de coteau et de vallée arborée. Leur mise en réseau permettra de composer une matrice de nature et une combinaison d'îlots de fraîcheur dans le territoire à toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment :

- l'échelle des alignements d'arbres le long des rues et principalement de la N7
- l'échelle des parcs et des squares de proximité comme de l'aqueduc de la Vanne
- l'échelle de l'Orge et des quais de Seine
- l'échelle domestique des jardins et des espaces ouverts

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité du cadre de vie.

Stratégie de mise en oeuvre

Renforcer la présence de la nature dans la vallée de l'Orge, c'est avant tout chercher à mieux la répartir. La présence des arbres doit être considérée comme outil fédérateur à toutes les échelles. Elle doit être ici mise à contribution pour composer la ville sur le coteau, dans la vallée et la plaine basse ou encore le long de l'Orge et de la Seine. La strate arborée accompagne la trame viaire, fabrique une ville respirable et structure le paysage. De cette façon, l'espace public ne serait plus réduit à un simple socle minéralisé.

Cette stratégie passe par :

- le repérage et qualification des arbres et de la végétation existante (inventaire) ;
- l'imposition de structures ou de charpentes paysagères dans les documents d'urbanisme
- la prise en compte des continuités écologiques (trame verte) et leur mise en réseau dans la ville et sur le coteau
- la réappropriation des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation pour y conforter la place de la nature et des usages diversifiés.

Les mutations urbaines à l'oeuvre et celles à venir, la densification de la ville sur elle-même, doivent permettre de construire un nouveau rapport où la nature tisse le lien entre les coteaux, l'Orge et la Seine.



Viry-Chatillon : Alignement d'arbres Avenue du Général de Gaulle - N7

Richesses

Une richesse et une variété de configurations d'espaces de nature en lien avec la topographie et l'hydrographie
Un patrimoine arboré présent sur les coteaux, le long des cours d'eau et dans la ville
Des continuités de déplacement (doux / actifs) et écologiques précieuses (ripisylve et aqueduc)

Faiblesses

Des abords de la N7

Problématiques

La présence de l'eau dans la vallée et sa manifestation dans les espaces publics

Des continuités de déplacement (doux / actifs), de nature et de découverte du territoire (ripisylve et aqueduc)

Des ouvertures, des passages et des espaces de respiration dans la ville

Des espaces infrastructuraux et routiers, lieux de réappropriation urbaine et paysagère

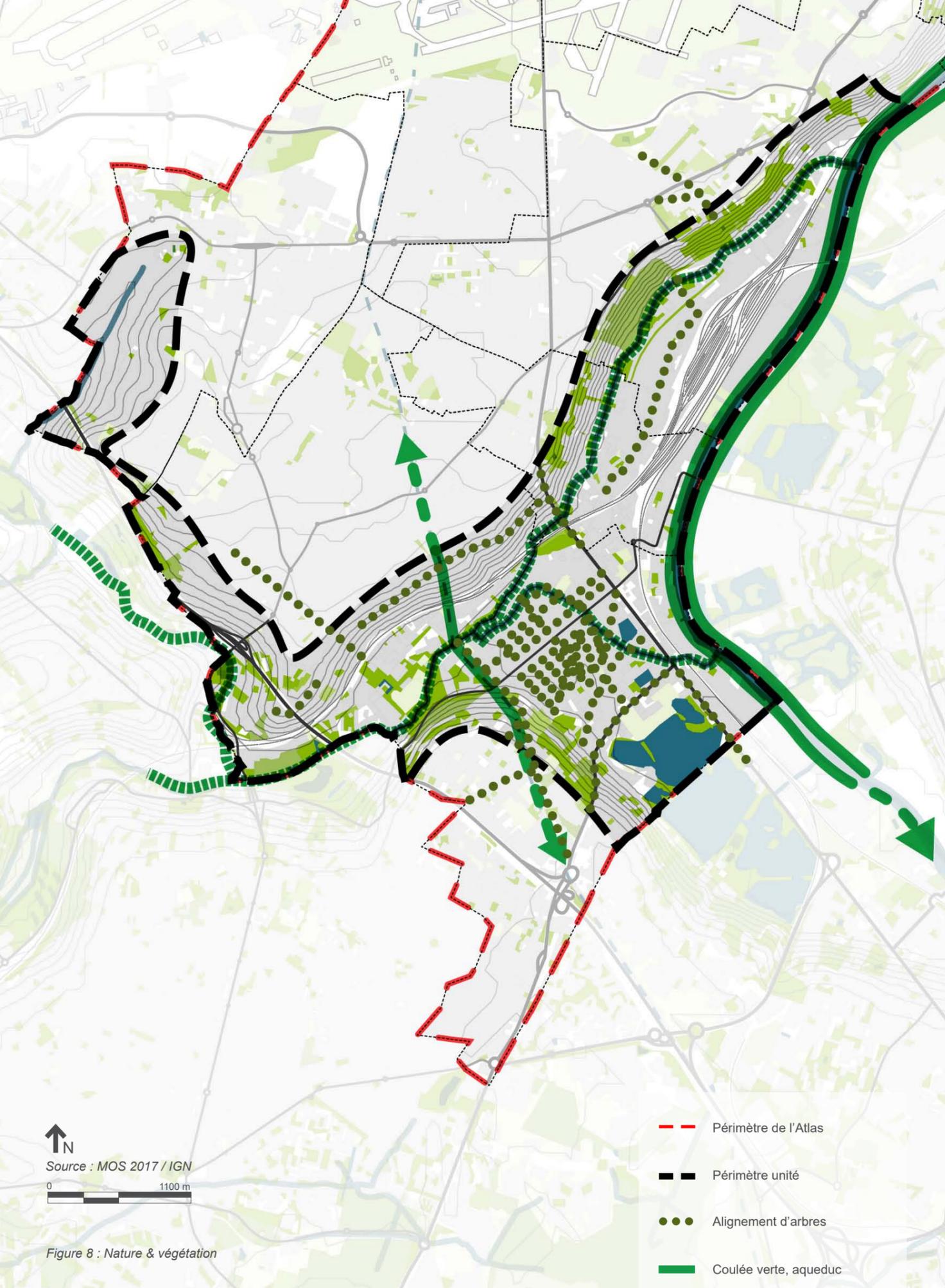


Figure 8 : Nature & végétation



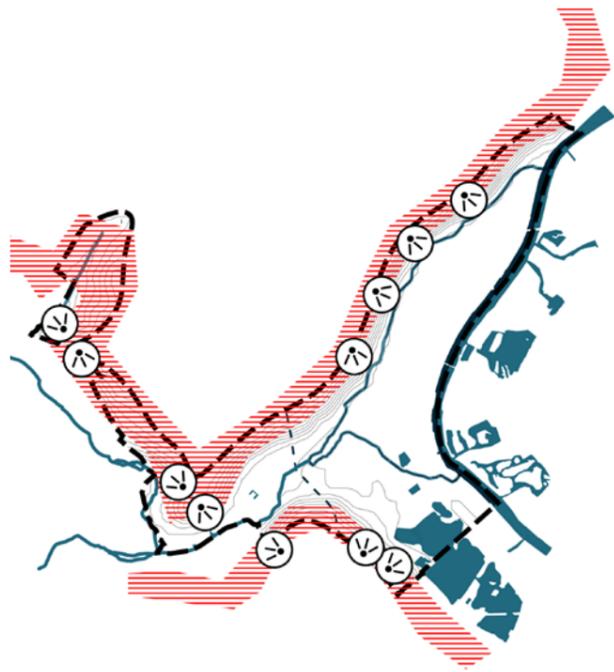


Figure 9 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Répertoire et gérer les échappées visuelles, les cônes de vues depuis les espaces de basculement existants (coteaux), lieux privilégiés de perception du paysage. Exemple : aménagement de belvédères, gestion de la hauteur des constructions et de la végétation, espaces ouverts des lacs de l'Essonne.



Figure 10 : Axes de composition

Un projet commun autour de la N7 et des berges de la Seine et de l'Orge

- Engager une transformation de la N7, porte d'entrée de l'agglomération parisienne, par une recomposition de l'espace public et une réorganisation des usages. Exemple : Établir une stratégie paysagère en questionnant la place de la voiture (piéton, vélo, placette, alignements d'arbres, accompagnement végétal etc.).



Figure 11 : Espaces urbains

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Accompagner les opérations de densification et de mutation de la ville en respectant les particularités de chaque situation morphotypologique (tissus urbains, parcelles, implantations et géographique). Exemple : orientation des coteaux, plaines et vallées intimistes, lacs et berges, patrimoines architecturaux et urbains etc.
- Composer des trames paysagères et des continuités écologiques stratégiques pour révéler les tracés de l'Orge et la dimension patrimoniale, architecturale et paysagère spécifique à l'unité.
- Conforter la nature existante en ville et compléter la présence de l'arbre en alignements (patrimoine paysager urbain), par la requalification des espaces publics et le maintien des espaces jardinés ouverts résidentiels (désimperméabilisation des sols, pleine terre pour les végétaux, îlot de fraîcheur, infiltration de l'eau pluviale etc.).

Quatre enjeux majeurs Porteurs de projet



Figure 12 : Espaces paysagers

Les rives de la Seine et de l'Orge, l'aqueduc, les coteaux boisés et jardinés, composantes territoriales

- Affirmer les paysages de coteau boisé et de vallée jardinés en s'appuyant sur le tracé de l'aqueduc, les parcours de l'eau et les composantes végétales existantes, axe de valorisation et de requalification de l'espace public.
- Identifier les ambiances paysagères et urbaines pour révéler l'histoire des lieux et les spécificités géographiques dans les futurs aménagements et opérations. Exemple : prendre en considération les paysages lacustres des lacs de l'Essonne, les franchissements de l'Orge, les berges de Seine support d'une mixité d'usages.
- Profiter du tracé de l'aqueduc pour mettre en place un parc linéaire dans la ville en lien avec le maillage des espaces paysagers urbains et naturels (l'Orge et ses voies d'eau, les boisements des coteaux, les accotements etc.) associant pratiques récréatives et fonctions écologiques.

Index des figures

table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas
unité 3.5 - La vallée de l'Orge

P4

- Figure 2 : Croquis unité 3.5 - La vallée de l'Orge

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P12

- Figure 5 : Typologies urbaines

P13

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 7 : Paysages & ambiances

P16

- Figure 8 : Nature & végétation

P20

- Figure 9 : Socle géographique
- Figure 10 : Axes de composition

P21

- Figure 11 : Espaces urbains
- Figure 12 : Espaces paysagers



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6